



Compte-rendu de la Commission du 02 Mai 2019 R.C.A. à Arras

Président : Laurent DESPRES
Secrétaire : Valérie HOURIEZ – Nadège CAUDRON
Membres : Patrick MERLIN, Sylvain BACQUAERT

La séance est ouverte à 18h45 - La séance est levée à 22h15

Ne participent pas au cas n°5 (dossier N°079) et cas N°6 (dossier N°080) : Valérie Houriez

6 dossiers

1/ Mineur du club de HBC Bully-les-Mines (Dossier N°062)

Concerne : le match Handball Biache Vallée Scarpe – HBC Bully-les-Mines en Coupe Départementale -18 ans Masc. Pas-de-Calais du 05/01/2019
Nom de l'arbitre : LEBAS Nicolas

Concerne : Joueur

Article : Annexe 3-D

Type de faute : Action particulièrement grossière

Qualification de la faute : Conduite grossière envers adversaire

Sanction : 1 Avertissement

Période de suspension du : /

Période probatoire : 4 mois du 06/05/2019 au 05/11/2019

Amende : 30€

2/ Monsieur LESCIEUX Jason du club du Handball Longuenesse Maillebois (Dossier N°060)

Concerne : le match Handball Longuenesse Maillebois – Handball Club Givenhy-en-Gohelle 3 en Championnat 1^{er} DT Masc. Pas-de-Calais du 22/12/2018

Nom de l'arbitre : RAHEBI MAmoud

Concerne : Joueur

Article : Annexe 2-C

Type de faute : Propos injurieux

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction : 3 dates dont 2 dates avec sursis

Période de suspension du : 17/05/2019 au 19/05/2019

Période probatoire : 6 mois du 20/05/2019 au 19/01/2020

Amende : 120€

3/ Monsieur GROCAUT Mickaël du club du SO Calais HB (Dossier N°081)

Concerne : le match Handball Club Bousbecque Val de Lys – SO Calais HB en Coupe de France régionale Masc. 1/32^{ème} de finale du 12/01/2019

Nom des arbitres : LEDUC Aurélien – SYOEN Thierry

Concerne : Joueur

Article : Annexe 3-D

Type de faute : Action particulièrement grossière

Qualification de la faute : Conduite grossière envers adversaire

Sanction : 1 Avertissement

Période de suspension du : /

Période probatoire : 4 mois du 13/05/2019 au 12/11/2019

Amende : 30€

4/ Monsieur PANCE Gaëtan du club du Handball Hersin Coupigny (Dossier N°082)

Concerne : le match ASHB Carvin – Handball Hersin Coupigny en Championnat Prénationale Masc. du 03/02/2019

Noms des arbitres : GENOT Nicolas – DESMULIE Arnaud

Concerne : Joueur

Article : Annexe 2-D

Type de faute : Menaces verbales

Qualification de la faute : Attitude antisportive grossière

Sanction : 4 dates dont 2 dates avec sursis

Période de suspension du : 17/05/2019 au 26/05/2019

Période probatoire : 6 mois du 27/05/2019 au 26/01/2020

Amende : 180€

5/ Monsieur DUPUIS Valentin du club de Billy Montigny (Dossier N°079)

Concerne : le match Mélantois HB – Billy Montigny en Championnat -15 ans Masc. Poule Excellence du 24/11/2018

Nom de l'arbitre : DORE Gabriel

Concerne : Spectateur

Article : Annexe 4-B

Type de faute : Invectives

Qualification de la faute : Attitude antisportive

Sanction : 1 date ferme

Période de suspension du : 17/05/2019 au 19/05/2019

Période probatoire : 3 mois du 20/05/2019 au 19/10/2019

Amende : 60€

6/ Club de Billy Montigny (Dossier N°080)

Concerne : le match Mélantois HB – Billy Montigny en Championnat -15 ans Masc. Poule Excellence du 24/11/2018

Nom de l'arbitre : DORE Gabriel

Concerne : Public

Article :

Type de faute :

Qualification de la faute :

Sanction : Sans suite

Période de suspension du : /

Période probatoire : /

Amende : 0€

Le président de la CTD
Laurent DESPRES

